

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[_Registre de copies de lettres envoyées](#)[_CNAM FG 15 \(22\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Éthiou-Pérou, 21 décembre 1882](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Éthiou-Pérou, 21 décembre 1882

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 décembre 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Éthiou-Pérou \(Paris\)](#)

Lieu de destination2-4, rue de Damiette, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméSur l'édition de l'ouvrage *Le gouvernement...* : Godin fait des observations sur la correction des épreuves.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Édition](#), [Imprimerie](#)

Œuvres citées[Godin \(Jean-Baptiste André\), *Le gouvernement : ce qu'il a été, ce qu'il doit être, et le vrai socialisme en action*, Paris, Guillaumin, A. Ghio, 1883.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation2 p. (493r, 494r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Paris, le 21 décembre 1878

Monsieur l'éditeur,

Je vous adresse par ce
courrier le bon à tirer
des deux premières d'épreuves
le bon à vous signaler
qu'il y a dans les feuilles
suivantes (4, 5, 6) que vous
m'avez envoyées à corriger,
des lignes tout entières où
les mots sont serrés à
tel point que ils sem-
blent ne faire qu'un.
J'en signale quelques
uns, mais il y en a
d'autres encore trop

serrés. Cela vous obligera
à une seconde lecture
car, en apercevant ces cor-
rections, des mots peuvent
être oubliés dans la
suite en page.

Il y a aussi quelques
omissions que je suis
obligé de restituer. S'agit-il
vous retourner le ma-
nuscrit pour en justifier?
Bien que vous m'ayez
promis me rien compter
pour la correction, votre
lettre contient des réserves
pour les changements
à effectuer, j'éprouve donc

le besoin de vous
demander si vous con-
sidérez ces substitutions
comme corrections
essentielles par rapport
dans la correction qui
vous incombe ?

Muilly agréer,
monsieur, mes civilités
distinguées.

Godin